

Maurice, situées à trois lieues des Trois-Rivières. Ceux qui, à l'heure qu'il est, exploiteraient sur une grande échelle le fer du Saint-Maurice, feraient une fortune immense. M. Hall du Saut-Montmorency, l'un de nos marchands de bois qui exploitent le plus en grand les forêts du nouvel Outaouais (le Saint-Maurice), en société avec MM. Turcot et Larue des Trois-Rivières, a établi des fonderies sur la rive Sud de cette rivière, à peu de distance dans l'intérieur.

La ville des Trois-Rivières, si longtemps pauvre, a pris un essort extraordinaire depuis la création de ce nouveau commerce, et elle est évidemment destinée à devenir un centre considérable de population et de richesses. Les banques, ces baromètres de la prospérité, viennent d'y établir des succursales; on n'en compte pas moins de trois. Le prix de la propriété s'y est presque doublé en deux ans.

Tout annonce donc, pour le Saint-Maurice, un grand avenir. Or cette rivière tombe à angle droit sur le chemin de fer de la rive Nord, et nulle concurrence ne saurait lui en enlever le commerce.

Votre chemin a cela de particulier et d'éminemment avantageux qu'en aucun de ses points la concurrence ne peut l'atteindre, dans le présent comme dans l'avenir.

Est-ce donc exagérer qu'évaluer à £15,000 le revenu net annuel que le commerce du Saint-Maurice donnera au chemin de fer de la rive Nord ?

LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET LA PRODUCTION.

Nous avons pu tirer du recensement incomplet de 1850 quelques renseignements qui donneront au moins une idée des ressources du pays que doit traverser votre chemin ou auquel il doit servir de route au marché.

La superficie de ce pays est de 57,635 milles carrés; sa valeur foncière, cotisée, à part Montréal et Québec, de £8,529,335. Et si l'on fait la même proportion (25 : 40) que pour Québec, avec encore plus de raison que pour cette ville, puisque les habitants des districts agricoles cachent au recenseur la valeur